



Santé

Sociaux

## FLASH INFO - GHE

### Comité d'hygiène et sécurité et conditions de travail du 5 avril 2012

#### Le Bureau des Entrées :

##### Pour le froid :

En février 2012, le personnel a dû travailler avec une moyenne de 12° sur leur guichet !

Mesures de la Direction pour l'année prochaine :

- mise en place de paravents en polyane
- radiateurs supplémentaires,
- porte d'ouverture en quinconce,
- clés pour fermer la nuit
- acquisition de gilets matelassés.

La demande d'un double vitrage sur Cardio ultérieurement au moment de la rénovation du bâtiment.

##### HFME : mise en place d'une caisse unique

Devant le mécontentement du personnel du BE sur la gestion de la caisse gynécologique, la direction a pris conscience de l'impossibilité de gérer 2 caisses. Elle va mettre en place une caisse unique. Pour l'instant il reste à résoudre le problème des circuits patients et ensuite celui de l'organisation du



travail pour les agents.

#### Le Self du GHE :

Il n'est toujours pas question d'augmenter les effectifs alors que le personnel souhaiterait deux personnes supplémentaires. Nous souhaitons la mise en stage des agents contractuels étant donné qu'il n'y a pas eu d'arrivées d'agents à reclasser de la Croix Rousse.

Le conflit avec l'entreprise qui a fait les travaux des escaliers est résolu, les escaliers vont être enfin rénovés. La rigole d'évacuation des déchets des plateaux fonctionne mal depuis l'ouverture. La pression du produit liquide devant entraîner les déchets est insuffisante. Les agents sont obligés de pousser à la main les déchets alimentaires pour les évacuer ! Le problème n'est pas réglé puisqu'il dépend d'un défaut de construction.

**SUD : Les économies sont certainement responsables de l'achat de matériel de mauvaise qualité, comme de la charge de travail qui reste trop lourde pour les agents**

#### Le « Pool de secrétaire » de radiologie au RDC Neuro :

Depuis un an, les secrétaires ne peuvent pas ouvrir les fenêtres donnant sur une petite cour infectée par les fientes de pigeons. La direction s'est enfin décidée à nettoyer et à mettre un filet pour éviter l'intrusion des pigeons dans le bureau lorsque les fenêtres sont ouvertes et aussi éviter les mauvaises odeurs !!!

Toute la journée les agents doivent taper des comptes-rendus. Or, les chaises ne sont pas ergonomiques et provoquent des douleurs lombaires et cervicales.

Le matériel est tellement défectueux que les secrétaires amènent leur propre casque !

La direction répond qu'elle n'a pas eu de demande de l'encadrement pour ces deux problèmes !

L'été il fait très chaud dans ce local, la Direction a reçu le devis pour installer une climatisation. Il ne manque plus que l'accord financier !

Au CHSCT du 28 septembre 2010, il avait été acté que les agents pouvaient « couper leur semaine » de frappe, s'il le désirait, afin d'améliorer leurs conditions de travail. Or, le roulement continue sur la base de la semaine !



**SUD : Depuis plus d'un an, il est inadmissible que l'on fasse travailler les secrétaires dans d'aussi mauvaises conditions.**

### **La mutualisation de l'unité 502 avec le service de Psychopathologie de l'HFME :**

Pour suppléer au manque d'effectif pendant l'été, la direction regroupe 2 unités : l'unité 502 de neuro avec l'unité psychopathologique de l'HFME.

La réalisation n'est pas sans problème, les agents de ces services n'ayant pas les mêmes horaires ni les mêmes façons de travailler avec les enfants.

**SUD : La meilleure solution serait de laisser chacun dans son service. Il vaudrait mieux avoir suffisamment d'effectifs pour que le personnel n'ait pas à subir ces difficultés d'organisation.**

### **Le roulement en 12 heures à l'unité 402 :**

Suite aux difficultés de recrutement des IDE en particulier la nuit à cause de la suppression de la « prime de nuit » mais aussi à cause de la pénurie d'IDE, l'encadrement du PAM Neuro a suggéré au personnel la mise en place d'horaires en 12 heures !

Il semblerait qu'une majorité du personnel soit favorable au passage en 12 heures hormis les IDE de nuit.

La direction souhaite faire de ce service une expérience pilote en médecine. Grâce à l'intervention du syndicat FO, la mise en application de ce projet qui semblait vouloir être mis en place rapidement est reportée. La direction n'ayant pas étudié les difficultés de fonctionnement liées à la charge de travail.

**SUD : les roulements en 12 heures sont un moyen pour la direction de faire des économies de personnel sur notre dos. Cela reste une aggravation des conditions de travail même si ces horaires arrangent la vie personnelle des agents.**

### **Requalification des lits en réanimation neurologique :**

La direction requalifie des lits de réanimation en lits de soins continus. C'est un moyen de résoudre les problèmes de manques d'effectifs surtout IDE. Cette nouvelle organisation ne tient pas compte de la fluctuation du type de patients dans une journée de 12 heures. Ce qui fait qu'on peut se retrouver avec plus de lits de réa que prévus par agent. Et au lieu d'être 1 ASD pour 4 Patients de réa, les ASD se sont déjà retrouvés avec 1 ASD pour 6 patients. Et cette organisation est en place que depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, ça promet !!

**SUD : Sur une journée de 12 heures, la répartition des effectifs par secteur (réa ou soins continus) est mouvante ce qui entraîne une modification de la charge de travail des agents qui devient incontrôlable ! la réglementation va être trop souvent bafouée.**

### **Urgences gynécologiques et obstétriques HFME :**

A la suite de difficultés pouvant mettre en danger les patientes, la direction a décidé de réorganiser ces urgences. Cependant pour ne pas avoir à embaucher elle a pris dans les effectifs existants. Du coup en particulier la nuit une partie des tâches qui incombent à une IDE ou à une sage femme, peut glisser sur l'ASD. Ce risque de glissement de tâche a interpellé les syndicats au CTCE. Les services juridiques de la direction générale ont demandé à ce que la répartition des tâches corresponde aux compétences de chaque catégorie professionnelle. Du coup, la direction propose de supprimer l'ASD de nuit et de la remplacer par une sage-femme. Une délégation du personnel est venue exprimer son désaccord, revendiquant les mêmes effectifs sur 24H : soit une sage-femme, une IDE, et une ASD, la charge de travail étant presque identique la nuit et le jour. Deux sages femme la nuit cela voudrait dire plus de fatigue et donc de retomber dans l'insécurité.

A l'unanimité, les organisations ont voté le maintien actuel de l'organisation où chacun reste dans ses compétences. Et c'est ce que souhaitait le personnel, jusqu'au bilan de fonctionnement en juin. Toutes les organisations syndicales ont, à travers une motion, demandé la mise en place d'une équipe de nuit identique à celle de jour.

**SUD : Dans le contexte d'économie, les directions cherchent toujours à faire plus avec le minimum de personnel, au risque de nous mettre en insécurité. A nous syndicats et personnels à ne pas nous laisser faire.**

